

HD-Sat-Receiver DSR-460

DVB-S/S2, mit Medioplayer, HDMI, Scart,
LAN & S/PDIF

Bedienungsanleitung



Inhaltsverzeichnis

Ihr neuer HD-Sat-Receiver	5
Lieferumfang	5
Optionales Zubehör.....	5
Wichtige Hinweise zu Beginn.....	6
Sicherheitshinweise	6
Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung ...	8
Wichtige Hinweise zur Entsorgung.....	9
Konformitätserklärung	9
Produktdetails	10
Receiver.....	10
Fernbedienung.....	11
Inbetriebnahme.....	12
Fernbedienung.....	12
Geräte anschließen.....	12
TV-Gerät	12
HiFi-Anlage	13
Satelliten-Anlage.....	13
Netzwerk.....	13
Aufstellungsort	13
Stromversorgung.....	13

Ersteinstellungen	14
Verwendung	14
Ein-/Ausschalten	14
Allgemeine Bedienung	15
Allgemeine Tasten	15
Funktions-Tasten	16
Farb-Tasten	16
Video-Tasten	17
Favoriten	17
Sender als Favorit speichern	17
Sender aus Favoriten-Liste entfernen.....	18
Timer.....	19
Für automatisches Ein-/Umschalten	19
Für USB-Aufnahme	20
Funktions-Tasten im Timer-Menü	21
Media-Player (USB-Wiedergabe).....	22
Funktions-Tasten im Media-Player	23
Datei-Browser.....	23
Audio-Datei	23
Video-Datei	24
Bild-Datei.....	24
Kompatible Datei-Formate	25
Demodulator.....	25

Video-Dekodierung.....	26
Audio-Dekodierung.....	26
USB-Aufnahme (PVR-Funktion)	27
Geeignete USB-Speicher	27
Sendung aufnehmen (manuell)	28
Zeitversetztes Fernsehen (Timeshift)	29
Aufgenommene Sendungen	30
Sleeptimer.....	31
Software-Aktualisierung	31
Einstellungen	32
Technische Daten.....	37
GPL-Lizenztext	39

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.auvisio.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Ihr neuer HD-Sat-Receiver

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieses HD-Sat-Receiver.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihren neuen HD-Sat-Receiver optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- HD-Sat-Receiver DSR-460
- Fernbedienung
- 2 Batterien Typ AAA (Micro)
- Bedienungsanleitung

Zusätzlich benötigt:

- DVBS2-Signal (Sat-Signal)
- HDMI- oder SCART-Kabel (z.B. PX-8993 oder PE-3801)

Optional benötigt:

- RJ45-Kabel (z.B. PE-218)
- USB-Speicher (bis 2 TB, FAT32/NTFS)

Optionales Zubehör

ZX-2830: PVR-Aktivierung (Firmware-Upgrade)

Wichtige Hinweise zu Beginn

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Alle Änderungen und Reparaturen an dem Gerät oder Zubehör dürfen nur durch den Hersteller oder von durch ihn ausdrücklich hierfür autorisierte Personen durchgeführt werden.
- Achten Sie darauf, dass das Produkt an einer Steckdose betrieben wird die leicht zugänglich ist, damit Sie das Gerät im Notfall schnell vom Netz trennen können.
- Öffnen Sie das Produkt nie eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Fassen Sie den Stecker nie mit nassen Händen an. Betreiben Sie das Gerät nicht im Freien oder in Räumen mit hoher Luftfeuchtigkeit.

- Wenn Sie den Stecker aus der Steckdose herausziehen wollen, ziehen Sie immer direkt am Stecker. Ziehen Sie niemals am Kabel, es könnte beschädigt werden. Transportieren Sie das Gerät zudem niemals am Kabel.
- Überprüfen Sie das Gerät vor jeder Inbetriebnahme auf Beschädigungen. Wenn das Gerät, das Kabel oder der Stecker sichtbare Schäden aufweisen, darf das Gerät nicht benutzt werden. Verwenden Sie das Gerät nicht, wenn es eine Fehlfunktion hatte oder heruntergefallen ist.
- Achten Sie darauf, dass das Stromkabel nicht geknickt, eingeklemmt, überfahren wird oder mit Hitzequellen oder scharfen Kanten in Berührung kommt. Es darf außerdem nicht zur Stolperfalle werden.
- Benutzen Sie nach Möglichkeit keine Verlängerungskabel. Falls dies unumgänglich ist, benutzen Sie nur GS-geprüfte, spritzwassergeschützte, einfache Verlängerungskabel (keine Mehrfachsteckdosen), die für die Leistungsaufnahme des Geräts ausgelegt sind.
- Stellen Sie vor dem Anschließen an die Stromversorgung sicher, dass die auf dem Typenschild angegebene elektrische Spannung mit der Spannung Ihrer Steckdose übereinstimmt. Benutzen Sie nur Steckdosen mit Schutzkontakt.
- Decken Sie die Lüftungsöffnungen nicht ab. Stecken Sie keine Gegenstände hinein.
- Stellen Sie das Gerät nicht auf Stoff-Oberflächen oder Heizregister.
- Achten Sie beim Aufstellungsort auf eine ausreichende Belüftung des Geräts.
- Verwenden Sie nur das mitgelieferte oder empfohlene Zubehör.

- Stellen Sie keine Gegenstände auf das Gerät, insbesondere keine, die mit Flüssigkeit gefüllt sind.
- Achten Sie auf einen sicheren Stand des Geräts.
- Achten Sie darauf, dass das verbundene Antennenkabel geerdet ist.
- Trennen Sie das Gerät von Stromversorgung und Antennenkabel, wenn Sie es längere Zeit nicht benutzen oder während eines Gewitters.
- Platzieren Sie das Gerät nicht in der Nähe von Hitzequellen.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten.

Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung

Batterien gehören **nicht** in den Hausmüll. Als Verbraucher sind Sie gesetzlich verpflichtet, gebrauchte Batterien zur fachgerechten Entsorgung zurückzugeben. Sie können Ihre Batterien bei den öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde abgeben oder überall dort, wo Batterien der gleichen Art verkauft werden.

- Akkus haben eine niedrigere Ausgangsspannung als Batterien. Dies kann in manchen Fällen dazu führen, dass ein Gerät Batterien benötigt und mit Akkus nicht funktioniert.
- Batterien gehören nicht in die Hände von Kindern.
- Batterien, aus denen Flüssigkeit austritt, sind gefährlich. Berühren Sie diese nur mit geeigneten Handschuhen.
- Versuchen Sie nicht, Batterien zu öffnen und werfen Sie Batterien nicht in Feuer.

- Normale Batterien dürfen nicht wieder aufgeladen werden. Achtung Explosionsgefahr!
- Verwenden Sie immer Batterien desselben Typs zusammen und ersetzen Sie immer alle Batterien im Gerät zur selben Zeit!
- Nehmen Sie die Batterien aus dem Gerät, wenn Sie es für längere Zeit nicht benutzen.

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört **nicht** in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde.

Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag/Monat/Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.



Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt ZX-2825-675 in Übereinstimmung mit der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU, der EMV-Richtlinie 2014/30/EU und der Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU befindet.

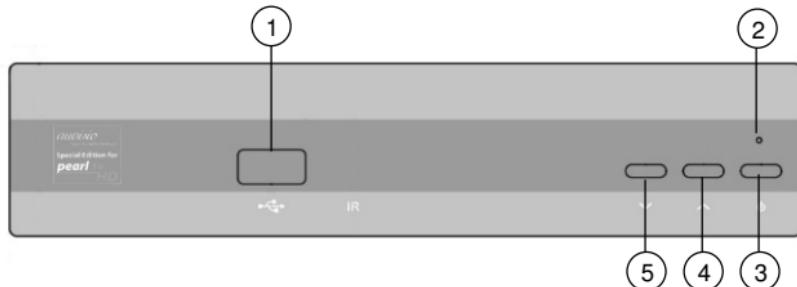
A handwritten signature in black ink, appearing to read "Kurtasz, A.".

Qualitätsmanagement
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz

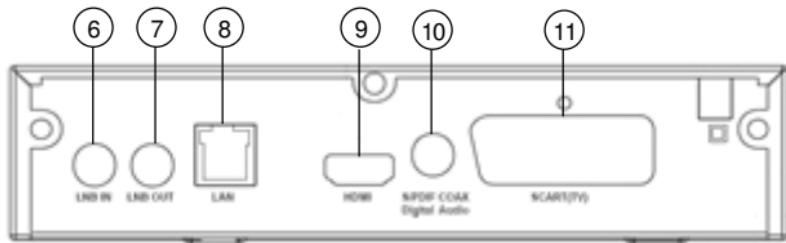
Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer ZX-2825 ein.

Produktdetails

Receiver

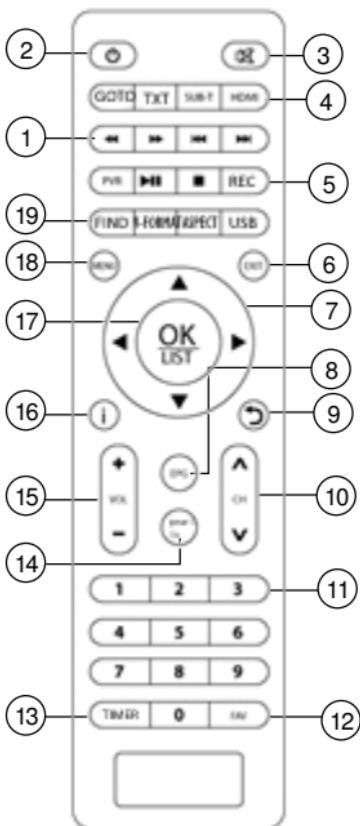


- | | | | |
|---|---------------|---|--------|
| 1 | USB-Anschluss | 4 | Kanal+ |
| 2 | Status-LED | 5 | Kanal- |
| 3 | Ein/Aus-Taste | | |



- | | | | |
|---|---------------|----|------------------|
| 6 | LNB-Eingang | 9 | HDMI-Anschluss |
| 7 | LNB-Ausgang | 10 | S/PDIF-Anschluss |
| 8 | LAN-Anschluss | 11 | SCART-Anschluss |

Fernbedienung



Inbetriebnahme

Fernbedienung

Öffnen Sie das Batteriefach auf der Rückseite Ihrer Fernbedienung. Setzen Sie zwei Batterien des Typs AAA (Micro) ein. Achten Sie dabei auf die Angaben zur Polarität im Batteriefach. Schließen Sie das Batteriefach wieder.

Geräte anschließen

ACHTUNG!

Trennen Sie die Geräte von der Stromversorgung, bevor sie angeschlossen werden.

TV-Gerät

Verbinden Sie das TV-Gerät mit dem HDMI-Anschluss oder SCART-Anschluss Ihres Receivers. Verwenden Sie hierzu ein HDMI- oder SCART-Kabel (z.B. PX-8993 oder PE-3801). Diese sind nicht im Lieferumfang enthalten.



HINWEIS:

Schließen Sie das TV-Gerät, wenn möglich, an den HDMI-Anschluss Ihres Receivers an. Das verwendete HDMI-Kabel sollte nicht länger als 1,5 m sein. Längere Kabel können Bildfehler verursachen oder den Empfang stören.

HiFi-Anlage

Verbinden Sie Ihre HiFi-Anlage, falls vorhanden, an den S/PDIF-Anschluss Ihres Receivers an.

Satelliten-Anlage

Verbinden Sie Ihre Satelliten-Anlage mit dem LNB-Eingang.



HINWEIS:

An den LNB-Ausgang kann bei Bedarf ein weiterer Receiver angeschlossen werden.

Netzwerk



HINWEIS:

Dieser Anschluss wird nur benötigt, wenn Sie die vorinstallierten Apps Ihres Receivers nutzen möchten.

Verbinden Sie Ihren Router per RJ45-Kabel (z.B. PE-218) mit dem LAN-Anschluss Ihres Receivers. Dieses Kabel ist nicht im Lieferumfang enthalten.

Aufstellungsplatz

Stellen Sie Ihren Receiver auf einen ebenen, stabilen Untergrund, der ausreichend belüftet ist.

Stromversorgung

Verbinden Sie den Stromstecker Ihres Receivers mit einer geeigneten Steckdose. Verbinden Sie nun auch die angeschlossenen Geräte wieder mit der Stromversorgung.

Ersteinstellungen

Ihr Receiver ist bereits auf Astra 19,2 E voreingestellt.



HINWEIS:

*Sollten Ihnen die Voreinstellungen nicht zusagen, können diese später immer noch über das Hauptmenü geändert werden: **Hauptmenü > Kanalsuche > Satellitenschüssen einstellen.***

Verwendung



HINWEIS:

*Die Standard-PIN lautet **000000**. Diese wird für einige Funktionen und Einstellungen benötigt, z.B. das Zurücksetzen des Geräts.*

Ein-/Ausschalten

Schalten Sie Ihren Receiver ein oder aus, indem Sie die Ein/Aus-Taste am Receiver oder auf der Fernbedienung drücken. Mit den Tasten CH+/CH- wechseln Sie den Kanal. Oder geben Sie den Kanalplatz direkt über die Zahlen-Tasten der Fernbedienung ein.



HINWEIS:

Ihr Receiver ist für den Anschluss an 16:9 TV-Geräte voreingestellt. Passen Sie diese Einstellung gegebenenfalls an.

Allgemeine Bedienung

Allgemeine Tasten

Taste	Funktion
OK/List	Senderliste aufrufen
	Auswahl bestätigen
▲ / ▼	Menüpunkt auswählen
◀ / ▶	Option auswählen
	Untermenü auswählen
VOL+ / VOL-	Lautstärke einstellen
CH+ / CH-	Kanal wechseln
PAGE+ / PAGE-	Seitenweise durch Liste blättern
EXIT	Menü verlassen
MENU	Hauptmenü aufrufen
pearl.tv	pearl.tv aufrufen
EPG	Elektronischen Programmführer aufrufen
i	Informationen einblenden
Zurück-Taste	Vorherigen Sender aufrufen
	Zum übergeordneten Verzeichnis wechseln
Zahlen-Tasten	Nummerneingabe (z.B. Kanalwahl)
FAV	Favoriten einblenden
TIMER	Zeitplan aufrufen/ Radiosenderliste aufrufen (im Sendermenü)



HIWEIS:

Sobald Sie mittels OK>List-Taste im Sendermenü sind, können Sie mit der Timer-Taste von der Liste der Fernsehsender zu den Radiosendern wechseln bzw. andersherum.

Funktions-Tasten

Taste	Funktion
AUDIO	Tonspur wechseln
SUB	Untertitel aufrufen
TXT	Videotext aufrufen
GOTO	Funktionstaste im Menü

Farb-Tasten

Taste	Funktion
Rot (FIND)	Sendersuche nach Namen
	Funktions-Taste in Menü und Liste
Grün (V-Format)	HDMI-Auflösung einstellen
	Funktions-Taste in Menü und Liste
Gelb (ASPECT)	Seitenverhältnis einstellen
	Funktions-Taste in Menü und Liste
Blau (USB)	Media-Player aufrufen
	Funktions-Taste in Menü und Liste

Video-Tasten

Taste	Funktion
▶	Wiedergabe
II	Pause
■	Stopp
◀◀	zurückspulen
▶▶	vorspulen
◀◀	Vorherige/r/s Titel/Kapitel/Wiedergabepunkt
▶▶	Nächste/r/s Titel/Kapitel/Wiedergabepunkt
REC	Aufnahme starten

Favoriten

Über das Hauptmenü haben Sie die Möglichkeit Sender als Favoriten zu speichern, so dass Sie schneller über die Favoriten-Liste aufgerufen werden können.

Sender als Favorit speichern

1. Rufen Sie das Hauptmenü auf, indem Sie die MENU-Taste drücken.
2. Wählen Sie mit den Tasten ▲ und ▼ das Untermenü **Programm** aus.
3. Wählen Sie mit den Tasten ▲ und ▼ den Menüpunkt **Programmausgabe** aus.
4. Geben Sie das Passwort ein (Standard-PIN: **000000**).
5. Wählen Sie den gewünschten Sender mit den Tasten ▲ und ▼ aus.
6. Drücken Sie die FAV-Taste.

7. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** den gewünschten Favoriten-Typ aus.



HINWEIS:

Es können mehrere Favoriten-Typen für einen Sender ausgewählt werden.

8. Bestätigen Sie mit der OK/LIST-Taste. Neben dem Favoriten-Typ erscheint ein Stern.
9. Drücken Sie die EXIT-Taste. Die Eingaben werden gespeichert.
10. Verlassen Sie das Menü, indem Sie erneut die EXIT-Taste drücken.

Sender aus Favoriten-Liste entfernen

1. Rufen Sie das Hauptmenü auf, indem Sie die MENU-Taste drücken.
2. Wählen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** das Untermenü **Programm** aus.
3. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** den Menüpunkt **Programmausgabe** aus.
4. Wählen Sie den gewünschten Sender mit den Tasten **▲** und **▼** aus.
5. Drücken Sie die FAV-Taste.
6. Wählen Sie als Favoriten-Typ **deaktivieren** aus.
7. Bestätigen Sie mit der OK/LIST-Taste. Der oder die Sterne neben den Favoriten-Typen verschwinden.
8. Drücken Sie die EXIT-Taste. Die Eingaben werden gespeichert.
9. Verlassen Sie das Menü, indem Sie erneut die EXIT-Taste drücken.

Timer

Der Timer verfügt über zwei Funktionen:

- Automatisches Ein- bzw. Umschalten Ihres Receivers im eingestellten Sender (Standard)
- USB-Aufnahme der eingestellten Sendung (nach Firmware-Upgrade mit Aktivierung der PVR-Funktion, siehe **USB-Aufnahme**)

Für automatisches Ein-/Umschalten

1. Rufen Sie den elektronischen Programmführer auf, indem Sie die EPG-Taste drücken.
2. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** die gewünschte Sendung aus.
3. Bestätigen Sie mit der OK/LIST-Taste. Die Timer-Programmierung wird geöffnet. Informationen wie Sender, Datum und Uhrzeit werden automatisch aus dem Programmführer übernommen.
4. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** den Menüpunkt **Modus** aus. Stellen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** die Option **Ansehen** ein.



HINWEIS:

*Die Option **Aufnehmen** steht erst nach Aktivierung der PVR-Funktion zur Verfügung.*

5. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** den Menüpunkt **Wiederholung** aus. Stellen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** die gewünschte Wiederholungs-Frequenz ein.

**HINWEIS:**

*Falls Informationen nicht aus dem elektronischen Programmführer übernommen werden sollen (z.B. eine frühere Startzeit und eine spätere Endzeit), stellen Sie **Startzeit**, **Endzeit**, **Sender** und **Anfangsdatum** zusätzlich ein.*

6. Bestätigen Sie die Eingaben mit der OK/LIST-Taste. Die Einstellung wird gespeichert.
7. Drücken Sie die EXIT-Taste. Der Zeitplan wird angezeigt.
8. Verlassen Sie das Menü, indem Sie erneut die EXIT-Taste drücken. Ihr Receiver schaltet sich zur eingestellten Zeit automatisch auf dem Sender ein.

Für USB-Aufnahme

**HINWEIS:**

Diese Funktion steht erst nach Aktivierung der PVR-Funktion zur Verfügung.

1. Rufen Sie den elektronischen Programmführer auf, indem Sie die EPG-Taste drücken.
2. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** die gewünschte Sendung aus.
3. Bestätigen Sie mit der OK/LIST-Taste. Die Timer-Programmierung wird geöffnet. Informationen wie Sender, Datum und Uhrzeit werden automatisch aus dem Programmführer übernommen.
4. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** den Menüpunkt **Modus** aus. Stellen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** die Option **Aufnehmen** ein.

5. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** den Menüpunkt **Wiederholung** aus. Stellen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** die gewünschte Wiederholungs-Frequenz ein.
6. Bestätigen Sie die Eingaben mit der **OK/LIST**-Taste. Die Einstellung wird gespeichert.
7. Drücken Sie die **EXIT**-Taste. Der Zeitplan wird angezeigt.
8. Verlassen Sie das Menü, indem Sie erneut die **EXIT**-Taste drücken. Ihr Receiver startet zur eingestellten Zeit auf dem eingestellten Sender eine USB-Aufnahme.



HINWEIS:

Damit eine Sendung aufgenommen werden kann, muss zwingend ein geeigneter USB-Speicher an den Receiver angeschlossen sein.

Funktions-Tasten im Timer-Menü

Taste	Funktion
▲ / ▼	Timer-Auswahl
Rot	Timer hinzufügen
Grün	Timer bearbeiten
Blau	Timer löschen
EXIT	Zeitplan verlassen

Media-Player (USB-Wiedergabe)

Schließen Sie einen USB-Speicher an Ihren Receiver an und spielen Sie die darauf gespeicherten Dateien auf dem angeschlossenen TV-Gerät ab.



HINWEIS:

Das Anschließen und Entfernen von USB-Speichern sollte nur in ausgeschaltetem Gerätzustand erfolgen. Sonst droht Datenverlust.

1. Schließen Sie einen USB-Speicher (bis 2 TB, FAT32 oder NTFS) an den USB-Anschluss Ihres Receivers an.



HINWEIS:

Erstellen Sie eine Datensicherung aller Dateien des USB-Speichers, bevor Sie diesen an Ihren Receiver anschließen.

2. Schalten Sie Ihren Receiver ein.
3. Drücken Sie die USB-Taste. Der Media-Player wird geöffnet.
4. Wählen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** einen Datei-Typ aus.
5. Bestätigen Sie mit der OK/LIST-Taste. Die dem ausgewählten Typ entsprechenden Dateien werden angezeigt.
6. Wählen Sie mit den Tasten **▲** und **▼** die gewünschte Datei aus.
7. Drücken Sie die OK/LIST-Taste. Die Wiedergabe startet.
8. Steuern Sie die Wiedergabe über die Video- und Funktions-Tasten.



HINWEIS:

Falls Sie eine Diashow mit Hintergrundmusik betrachten möchten, starten Sie die Musikwiedergabe und verlassen Sie das Menü durch Drücken der EXIT-Taste. Die Musik läuft im Hintergrund weiter. Starten Sie nun die Diashow.

Funktions-Tasten im Media-Player

Datei-Browser

Taste	Funktion
◀ / ▶	Datei-Typ auswählen
EXIT	Menü verlassen
OK/LIST	Auswahl bestätigen

Audio-Datei

Taste	Funktion
▶	Wiedergabe
	Pause
■	Stopp
◀◀	vorheriger Titel
▶▶	nächster Titel
◀◀	zurückspulen
▶▶	vorspulen
EXIT	Musik im Hintergrund spielen lassen

Video-Datei

Taste	Funktion
►	Wiedergabe
	Pause
■	Stopp
◀◀	vorheriger Titel
▶▶	nächster Titel
◀◀	zurückspulen
▶▶	vorspulen
AUDIO	Tonspur wechseln (falls vorhanden)
SUB	Untertitel ein-/ausblenden (falls vorhanden)
0-9	Zu Wiedergabeposition 0-9 wechseln
OK/LIST	Vorschau-Video abspielen

Bild-Datei

Taste	Funktion
▼ / ▲	Datei auswählen
►	Diashow (ganzer Bildschirm)
	Pause
■	Stopp
◀◀	vorheriges Bild
▶▶	nächstes Bild
Blau	Miniatür-Übersicht aller Dateien
OK/LIST	Datei öffnen

Kompatible Datei-Formate

Bild-Datei	JPG, BMP
Audio-Datei	MP3, WMA
Video-Datei	MPG, MPEG, TS, VOB, MP4, AVI

Demodulator

Demodulation		QPSK, 8PSK
Eingangsrate	DVB-S QPSK	1-45 Ms/s
	DVB-S2 8PKS/QPSK	10-20 Ms/s
FEC- Dekodierer	DVB-S	Auto, 1/2, 2/3, 3/4, 5/6, 7/8
	DVB-S2	1/2, 3/5, 2/3, 3/4, 4/5, 5/6, 8/9, 9/10
	8PSK	3/5, 2/3, 3/4, 5/6, 8/9, 9/10

Video-Dekodierung

Profil	MPEG-2 MP@ML, MP@HL, MPEG-4 H.264/AVC	
Eingangsrate	max. 20 Mbit/s	
Seitenverhältnis	4:3, 16:9, Pan&Scan, Letterbox, Automatisch	
Bild-Rate	1080i	24 Hz, 25 Hz, 30 Hz
	720p	50 Hz, 60 Hz
	480 p / i	60 Hz
	576 p / i	50 Hz
Auflösung	576 i, 576 p, 720 p, 1080 i, 1080 p	

Audio-Dekodierung

Dekodierung	MPEG-1 Layer 1 & 2, AC3 Downmix
Modus	Mono L/R, Stereo, AC3
Sample-Rate	32 / 44,1 / 48 kHz



HINWEIS:

Die verwendeten Video-Datei-Codecs sollten nach anerkannten Standards erstellt worden sein.
Ansonsten kann es zu Fehlern bei der Darstellung kommen.

USB-Aufnahme (PVR-Funktion)

Speichern Sie Sendungen auf einem angeschlossenen USB-Speicher (bis 2 TB, FAT32 / NTFS).



HINWEIS:

Die USB-Aufnahme-Funktion ist erst nach einem Firmware-Upgrade verfügbar. Die Upgrade-CD zur Aktivierung der Aufnahme-Funktion können Sie unter der Artikelnummer ZX-2830 auf www.pearl.de erwerben.



HINWEIS:

Bei verschlüsselten Sendern kann es vorkommen, dass Aufnahme- und Timeshift-Funktion nur eingeschränkt nutzbar sind.

Geeignete USB-Speicher

Beachten Sie bei der Auswahl eines geeigneten USB-Speichers bitte folgende Punkte:

- USB-Speicher, auf denen Sendungen gespeichert werden, benötigen viel Speicherkapazität. USB-Speicher mit dem Partitionsstil MBR werden bis zu 2 TB unterstützt.
- Der USB-Speicher sollte über schnelle Schreib- und Lesegeschwindigkeiten verfügen.
- Ihr Receiver verfügt über einen USB-2.0. Host-Controller. USB-3.0-Geräte können zwar angeschlossen werden, es wird aber max. eine USB-2.0-Datengeschwindigkeit erreicht.

- Der USB-Speicher muss entweder in FAT32 (geeignet für Dateien bis 4 GB) oder in NTFS formatiert sein.

Sendung aufnehmen (manuell)



HINWEIS:

Während der Aufnahme kann der Sender nicht gewechselt werden.

1. Schließen Sie einen geeigneten USB-Speicher an den USB-Anschluss Ihres Receivers an.
2. Schalten Sie Ihren Receiver ein.
3. Rufen Sie die gewünschte Sendung auf.
4. Starten Sie die Aufnahme, indem Sie die REC-Taste drücken.
5. Beenden Sie die Aufnahme, indem Sie folgende Taste auf der Fernbedienung drücken:
6. Wählen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** den Menüpunkt **OK** aus. Drücken Sie dann die OK/LIST-Taste.



HINWEIS:

*Sendungen können auch per Timer aufgenommen werden (siehe **Timer > Für USB-Aufnahme**).*

Zeitversetztes Fernsehen (Timeshift)

Wenn Sie mitten während einer Sendung plötzlich den Raum verlassen müssen, halten Sie die Sendung einfach an und setzen Sie sie später an genau dieser Stelle wieder fort.



HINWEIS:

Diese Funktion ist erst nach Aktivierung der Aufnahme-Funktion (PVR) verfügbar.

1. Schließen Sie einen geeigneten USB-Speicher an den USB-Anschluss Ihres Receivers an.
2. Schalten Sie Ihren Receiver ein.
3. Rufen Sie die gewünschte Sendung auf.
4. Starten Sie die Timeshift-Funktion, indem Sie während der Sendung auf folgende Taste drücken:

II

Die Sendung wird auf dem USB-Speicher zwischengespeichert.

5. Setzen Sie die Sendung fort, indem Sie folgende Taste drücken:



HINWEIS:

Mit folgenden Tasten können Sie innerhalb der zwischengespeicherten Daten vor- und zurückspulen:



6. Beenden Sie die Timeshift-Funktion, indem Sie folgende Taste drücken:



Aufgenommene Sendungen

Rufen Sie die Liste der aufgenommenen Sendungen auf, indem Sie die USB-Taste drücken und den Datei-Typ **PVR** auswählen.

Taste	Funktion
▼ / ▲	Datei auswählen
OK/LIST	Vorschau-Video starten
Rot	Vorschau-/Vollbildmodus
▶	Wiedergabe
II	Pause
■	Stopp
◀◀	vorherige/r/s Titel/Kapitel/Wiedergabepunkt
▶▶	nächste/r/s Titel/Kapitel/Wiedergabepunkt
◀◀	zurückspulen
▶▶	vorspulen
Zurück-Taste	In die nächsthöhere Ordnerebene wechseln
Gelb	Aufnahme löschen
Grün	Aufnahme umbenennen
EXIT	Menü verlassen



HINWEIS:

Wenn Sie die Wiedergabe einer Aufnahme starten, steht Ihnen die Option zur Verfügung, die Wiedergabe an der zuletzt gesehenen Stelle

fortzusetzen. Bestätigen Sie mit **OK**. Falls Sie die Aufnahme von Anfang an abspielen möchten, wählen Sie **Abbrechen**.

SleepTimer

Aktivieren Sie den SleepTimer, wenn Sie möchten, dass Ihr Receiver sich nach einer eingestellten Zeitspanne automatisch ausschaltet.

1. Rufen Sie das Hauptmenü auf, indem Sie die MENU-Taste drücken.
2. Wählen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** das Untermenü **Zeit** aus.
3. Wählen Sie mit den Tasten **▼** und **▲** den Menüpunkt **SleepTimer** aus.
4. Stellen Sie die gewünschte Zeitspanne ein.
5. Verlassen Sie das Menü, indem Sie die EXIT-Taste drücken.

Software-Aktualisierung

Sollte einmal ein Firmware-Update notwendig werden, können Sie dieses problemlos direkt über Ihren Receiver durchführen.

1. Verbinden Sie ein RJ45-Kabel (nicht im Lieferumfang enthalten) mit dem LAN-Anschluss Ihres Receivers und einem Router oder Repeater.
2. Rufen Sie das Hauptmenü auf, indem Sie die MENU-Taste drücken.
3. Wählen Sie mit den Tasten **◀** und **▶** das Untermenü **Extras** aus.

4. Wählen Sie mit den Tasten ▼ und ▲ den Menüpunkt **Netzwerk-Apps** aus.
5. Wählen Sie mit den Tasten ▼ und ▲ den Menüpunkt **FTP-Download** aus.
6. Drücken Sie die blaue Taste. Das Update wird installiert. Befolgen Sie die Anweisungen auf dem Bildschirm.

Einstellungen

Rufen Sie das Hauptmenü auf, indem Sie die MENU-Taste drücken.

- Untermenü/Menüpunkt öffnen: OK/LIST-Taste, ►
- Wert einstellen: ◀ / ▶
- Auswahl treffen: ▼ / ▲
- Bestätigen/Speichern: OK/LIST-Taste

Untermenü: Programm		
Programmausgabe		Senderliste öffnen und bearbeiten (Standard-PIN: 000000)
EPG		Elektronische Programmführer
Merkliste	Ein	Aufrufen der letzten neun Sender durch Drücken der Zurück-Taste
	Aus	Durch Drücken der Zurück-Taste zum direkt zuvor aufgerufenen Sender springen

Untermenü: Bild	
Seitenverhältnis	Seitenverhältnis einstellen
Auflösung	HDMI-Auflösung einstellen
TV-Format	Örtliches TV-Format einstellen (PAL/NTSC)
Videoausgang	Format einstellen



HINWEIS:

Achten Sie darauf, dass das TV-Gerät die ausgewählte Auflösung auch tatsächlich anzeigen kann:

480p: NTSC

480i: NTSC

576p: PAL

576i: PAL

720 p: NTSC / PAL

1080i: NTSC / PAL

1080p (50 Hz): NTSC / PAL

Untermenü: Kanalsuche	
Satellitenschlüssel einstellen	Manuelle Eingabe der Satelliten-Daten, Satellit bearbeiten, automatischen Suchlauf starten, Transponder scannen, etc.
DB-Verwaltung	Senderliste speichern (Backup) / wiederherstellen (laden)

Untermenü: Zeit

Zeitverschiebung	Automatisch / manuell
Zeitzone	Zeitzone bearbeiten
Datum	Datum bearbeiten
Zeit	Uhrzeit bearbeiten
Sleeptimer	Sleeptimer einstellen
Ein/Aus	Automatisches Ein-/Ausschalten einstellen
OSD autom. ausblenden	Einblendedauer des Menüs einstellen

Untermenü: Option

OSD-Sprache	Systemsprache einstellen
Untertitel & Sprachen	Bevorzugte Untertitelsprache einstellen
Audiosprache	Bevorzugte Audiosprache einstellen
Digitalaudio	Digitaler Audio-Ausgang: Aus: Kein Ton PCM: Stereo-Ton RAW HDMI On: Original Ton-Stream (kein Ton, wenn Kodierung nicht unterstützt wird)
Sleeptimer	Sleeptimer einstellen
Ein/Aus	Automatisches Ein-/Ausschalten einstellen

OSD autom. ausblenden	Einblendedaauer des Menüs einstellen
--------------------------	---

Untermenü: System		
Jugendschutz		Einstellen bis zu welcher FSK Stufe Sendungen keine PIN-Eingabe benötigen (Standard-PIN: 000000)
Passwort einstellen		Passwort ändern (Standard-PIN: 000000)
Werkseinstellungen wiederherstellen		Werkszustand (Standard-PIN: 000000)
Information		Geräte-Informationen aufrufen
Software-Update		USB-Upgrade (bzw. PVR-Aktivierung)
Netzwerkeinstellung	Verbindungstyp	LAN
	IP-Einstellung	DHCP ein/aus

Untermenü: Extras		
Multimedia	Media-Player öffnen	
Foto konfigurieren	Einstellungen zur Diashow und Seitenverhältnis	
Film konfigurieren	Einstellungen zu Untertiteln (Farbe/Größe/Hintergrundfarbe)	
Netzwerk-Apps	FTP-Download	Software-Update
	Wetter	Wetter-App

**HINWEIS:**

*Um den Menüpunkt **Netzwerk-Apps** nutzen zu können, muss Ihr Receiver per LAN-Kabel mit einem Router oder Repeater verbunden sein.*

Technische Daten

Eingangsstrom		230 V AC / 50 Hz
Ausgangsstrom		5 V DC / 0,5 A
Leistung	Betrieb	5-12 W
	Standby	max. 0,5 W
Fernbedienung		2 x Batterie Typ AAA
Auflösung	i	480, 576, 1080
	p	480, 576, 720, 1080
Impedanz		75 Ω
Frequenzbereich		950-2.150 MHz
Signalstärke		-65 bis -25 dBm
LNB-Strom		13/18 V DC (± 5%) max. 0,5 A
Video-Kodierung		MPEG-2 MPEG-4 H.264 AC3
Seitenverhältnis		16:9, 16:9 Pillarbox, 16:9 Pan&Scan, 4:3 Letterbox, 4:3 Pan&Scan, 4:3
Senderspeicherplätze		1.000
Favoritengruppen		4
Videotext		Ja
Media-Player		Ja
EPG		Ja
PVR-ready		Ja

Anschlüsse	LAN-Anschluss USB-Anschluss HDMI-Anschluss LNB-Eingang (Satellit) LNB-Ausgang (Satellit) S/PDIF-Anschluss SCART-Anschluss
Betriebstemperatur	0-40°C
Betriebsluftfeuchtigkeit	10-85%
Maße	168 x 91 x 35 mm
Gewicht	336 g

GPL-Lizenztext

Wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter opensource@pearl.de) den Source Code auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen. Den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>. Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus. Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht. Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights. We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and / or modify the software. Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original author's reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow

TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The „Program“, below, refers to any such program or work, and a „work based on the Program“ means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term „modification“.) Each licensee is addressed as „you“. Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if

its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you

receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

- a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
- b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.
- c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be

reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

- a. Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- b. Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- c. Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all

the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

4. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

5. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

6. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

7. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent

obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice. This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

8. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

9. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and „any later version“, you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

10. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

11. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/ OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM „AS IS“ WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

12. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the „copyright“ line and a pointer to where the full notice is found.

one line to give the program's name and an idea of what it does.

Copyright (C) +++yyyy name of author+++

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

*Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author
Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type
'show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under
certain conditions; type 'show c' for details.*

The hypothetical commands 'show w' and 'show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than 'show w' and 'show c'; they could even be mouse-clicks or menu items - whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a „copyright disclaimer“ for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

*Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program
‘Gnomovision’ (which makes passes at compilers) written by James
Hacker.*

signature of Ty Coon, 1 April 1989

Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

DE

Kundenservice: 07631 / 360 - 350

Importiert von:

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

© REV2 – 04.09.2017 – FR/BS//SL

DSR-460

Récepteur SAT HD DVB-S/S2

USB/HDMI/Péritel/LAN/S/PDIF
avec lecteur multimédia intégré

Mode d'emploi



Table des matières

Votre nouveau récepteur SAT HD	5
Contenu	5
Consignes préalables	6
Consignes de sécurité.....	6
Consignes importantes sur les batteries/piles et leur recyclage.....	8
Consignes importantes pour le traitement des déchets ...	9
Déclaration de conformité	10
Description du produit.....	11
Récepteur	11
Télécommande	12
Mise en marche	13
Télécommande	13
Raccorder des appareils	13
Téléviseur	13
Chaîne hi-fi	14
Installation satellite	14
Réseau	14
Lieu d'installation.....	14
Alimentation	14

Premiers réglages	15
Utilisation	15
Allumer/Éteindre	15
Fonctionnement général	16
Touches générales	16
Touches Fonction	17
Touches de couleur	17
Touches Vidéo	18
Favoris	18
Enregistrer une chaîne dans la liste des favoris	18
Supprimer une chaîne de la liste des favoris	19
Minuteur	20
Pour l'allumage ou la commutation automatique	20
Pour l'enregistrement USB	21
Touches Fonction dans le menu du minuteur	22
Lecteur multimédia (lecture USB)	23
Touches Fonction dans le lecteur multimédia	24
Explorateur de fichiers	24
Fichier audio	24
Fichier vidéo	25
Fichier image	25
Formats de fichier compatibles	26
Démodulateur	26

Décodage vidéo	27
Décodage audio	27
Enregistrement USB (fonction PVR)	28
Décalage du direct TV (Timeshift)	28
Programmateur de mise en veille	29
Mise à jour du logiciel.....	29
Réglages	30
Caractéristiques techniques	35
Contrat de licence logiciel libre	37

Votre nouveau récepteur SAT HD

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi ce récepteur SAT HD.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- DSR-460 Récepteur SAT HD-S/S2
- Télécommande
- 2 piles AAA (Micro)
- Mode d'emploi

Accessoires requis non fournis :

- Signal DVBS2 (signal sat)
- Câble HDMI ou SCART (par ex. PX-8993 oder PE-3801)

Accessoires en option, non fournis :

- Câble RJ45
- Mémoire de stockage USB (jusqu'à 2 To, FAT32/NTFS)

Consignes préalables

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- La prise de courant à laquelle est branché l'appareil doit toujours être facilement accessible, afin que l'appareil puisse être débranché rapidement en cas d'urgence.
- N'ouvrez jamais l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.

- Ne saisissez jamais la fiche d'alimentation avec des mains mouillées. N'utilisez pas l'appareil en extérieur ou dans des pièces avec une humidité élevée.
- Lorsque vous débranchez la fiche de la prise murale, tirez toujours directement sur la fiche d'alimentation. Ne tirez jamais sur le câble, vous pourriez l'endommager. Ne transportez jamais l'appareil en le tenant par le câble.
- Vérifiez le bon état de l'appareil avant chaque utilisation. Si l'appareil, le câble ou l'adaptateur secteur présentent des dommages visibles, l'appareil ne doit pas être utilisé. N'utilisez pas l'appareil s'il est tombé ou s'il est défectueux.
- Veillez à ne pas plier, écraser, pincer le câble d'alimentation, ni à l'exposer à des sources de chaleur ou des objets pointus ou tranchants. Évitez de laisser l'appareil devenir un obstacle sur lequel quelqu'un risquerait de trébucher.
- Si possible, n'utilisez pas de câble de rallonge. Si cela s'avère inévitable, veillez à n'utiliser que des câbles de rallonge simples (pas de multiprise), correspondant aux normes de sécurité en vigueur, protégés contre les éclaboussures et conçus avec des caractéristiques appropriées à l'appareil.
- Avant de le brancher à l'alimentation, assurez-vous que l'indication de tension électrique inscrite sur l'appareil correspond bien à celle délivrée par votre prise murale. Utilisez uniquement des prises murales reliées à la terre.
- N'obstruez pas les ouvertures d'aération. N'introduisez pas d'objet dans l'appareil.
- Ne placez pas l'appareil sur des surfaces en tissu ou des échangeurs de chaleur.

- Installez l'appareil dans un endroit suffisamment ventilé.
- Utilisez uniquement les accessoires fournis ou recommandés.
- Ne posez pas d'objets sur l'appareil, surtout contenant du liquide.
- Veillez à ce que l'appareil soit positionné de façon stable.
- Assurez-vous que le câble d'antenne relié à l'appareil est mis à la terre.
- Débranchez l'appareil de l'alimentation électrique et du câble d'antenne pendant un orage ou lorsque vous ne comptez pas l'utiliser pendant une période prolongée.
- Ne placez pas l'appareil à proximité de sources de chaleur.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes sur les batteries/piles et leur recyclage

Les batteries/piles ne doivent PAS être jetées dans la poubelle ordinaire. La législation oblige aujourd'hui chaque consommateur à jeter les batteries/piles usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet. Vous pouvez

déposer vos batteries/piles dans les déchetteries municipales et dans les lieux où elles sont vendues.

- Les accumulateurs délivrent parfois une tension plus faible que les piles. Il peut donc arriver qu'un appareil fonctionnant à piles ne fonctionne pas avec des accumulateurs (piles rechargeables).
- Maintenez les batteries/piles hors de portée des enfants.
- Les batteries/piles dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- N'essayez pas d'ouvrir les batteries/piles. Ne les jetez pas au feu.
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- N'utilisez ensemble que des batteries/piles du même type, et remplacez-les toutes en même temps !
- Retirez les batteries/piles de l'appareil si vous ne comptez pas l'utiliser pendant un long moment.

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit **PAS** être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.

Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit ZX-2825 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, et 2014/35/UE, relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.



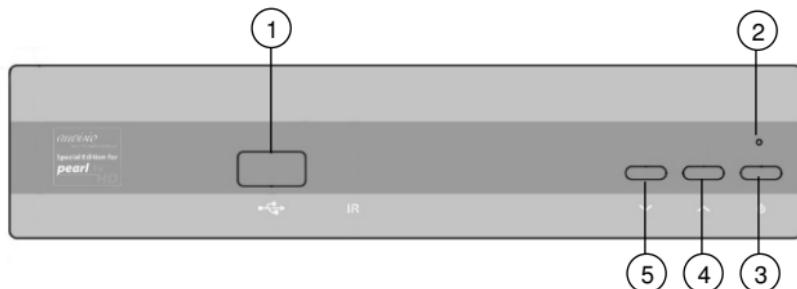
Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.

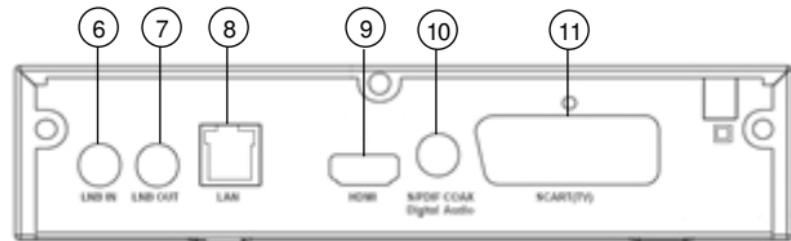


Description du produit

Récepteur



- | | |
|-----------------------|------------|
| 1 Port USB | 4 Chaîne + |
| 2 LED de statut | 5 Chaîne - |
| 3 Bouton marche/arrêt | |



- | | |
|---------------------|----------------------|
| 6 Entrée LNB | 9 Port HDMI |
| 7 Sortie LNB | 10 Port S/PDIF |
| 8 Port réseau (LAN) | 11 Connexion Péritel |

Télécommande



1. Touches Vidéo 1
2. Touche Marche/Arrêt
3. Touche Muet
4. Touches de fonction 1
5. Touches Vidéo 2
6. Touche EXIT
7. Touches fléchées
8. Touche EPG
9. Touche Retour
10. Touche PAGE+/-
11. Touches numériques
12. Touches FAV
13. Touches TIMER
14. Touches Pearl TV
15. Touche VOL+/-
16. Touche i
17. Touche OK/LIST
18. Touche MENU
19. Touches Couleur

Mise en marche

Télécommande

Ouvrez le compartiment à piles situé à l'arrière de votre télécommande. Insérez 2 piles AAA (Micro). Respectez les consignes de polarité inscrites dans le compartiment à piles. Refermez le compartiment à piles.

Raccorder des appareils

ATTENTION !

Débranchez les appareils de l'alimentation électrique avant de les raccorder.

Téléviseur

Connectez le téléviseur au port-HDMI ou au port SCART de votre récepteur. Utilisez pour cela un câble HDMI ou SCAR, par ex. PX-8993 ou PE-3801 (non fournis).

NOTE :

 *Si possible, connectez le téléviseur au port-HDMI de votre récepteur. Le câble HDMI utilisé ne doit pas dépasser 1,5 m. Des câbles plus longs peuvent provoquer de défauts d'image ou gêner la réception.*

Chaîne hi-fi

Si vous avez une chaîne hi-fi, connectez-la au Port-S/PDIF de votre récepteur.

Installation satellite

Connectez votre installation satellite à l'entrée LNB.



NOTE :

Si nécessaire, un deuxième récepteur peut être connecté à la sortie LNB.

Réseau



NOTE :

Cette connexion est nécessaire uniquement si vous souhaitez utiliser les applications préinstallées de votre récepteur.

Connectez votre routeur par câble RJ45 (non fourni) au port réseau LAN de votre récepteur. Ce câble n'est pas fourni.

Lieu d'installation

Placez votre récepteur sur une surface plane et stable, à un endroit suffisamment aéré.

Alimentation

Branchez la fiche d'alimentation à une prise murale adaptée. Puis rebranchez les appareils connectés à l'alimentation électrique.

Premiers réglages

Votre récepteur est réglé par défaut sur Astra 19,2 E.



NOTE :

Si les préréglages ne vous conviennent pas, vous pouvez toujours les modifier plus tard à partir du menu principal : Menu principal > Recherche de chaînes > Régler l'antenne parabolique

Utilisation



NOTE :

*Le code PIN par défaut est **000000**. Ce code vous sera demandé pour certaines fonctions et certains réglages, par ex. la réinitialisation de l'appareil.*

Allumer/Éteindre

Pour allumer ou éteindre le récepteur, appuyez sur le bouton marche/arrêt du récepteur ou de la télécommande. Pour changer de chaîne, utilisez les touches CH+/CH- ou saisissez directement l'emplacement d'une chaîne à l'aide des touches numériques de la télécommande.



NOTE :

Votre récepteur est préréglé pour être raccordé à un téléviseur 16:9. Si nécessaire, vous pouvez modifier ces réglages.

Fonctionnement général

Touches générales

Touche	Fonction
OK/Liste	Afficher la liste des chaînes
	Confirmer une sélection
▲ / ▼	Selectionner un point de menu
▲ / ▼	Selectionner une option
	Selectionner un sous-menu
VOL+ / VOL-	Régler le volume
CH+ / CH-	Changer de chaîne
PAGE+ / PAGE-	Faire défiler la liste page par page
EXIT	Quitter le menu
MENU	Menu principal
pearl.tv	Afficher pearl.tv – <i>en Allemagne uniquement</i>
EPG	Afficher le guide électronique des programmes
i	Afficher les informations
Touche Retour	Afficher la chaîne précédente
	Passer au répertoire supérieur
Touches numériques	Saisie de chiffres (par ex. sélection de chaînes)
FAV	Afficher les favoris
MINUTERIE	Afficher un calendrier / Afficher la liste des stations de radio (dans le menu des stations)



NOTE :

Dès que vous entrez dans le menu des chaînes à l'aide du bouton OK>List, vous pouvez basculer entre les listes des chaînes TV et des stations de radio à l'aide du bouton Timer.

Touches Fonction

Touche	Fonction
AUDIO	Changer de piste audio
SUB	Afficher les sous-titres
TXT	Afficher le Télétexte
GOTO	Touche Fonction dans le menu

Touches de couleur

Touche	Fonction
Rouge (FIND)	Recherche des chaînes par nom
	Touche Fonction dans le menu et dans la liste
Vert (format V)	Régler la résolution HDMI
	Touche Fonction dans le menu et dans la liste
Jaune (ASPECT)	Régler le format d'image
	Touche Fonction dans le menu et dans la liste
Bleu (USB)	Afficher le lecteur multimédia
	Touche Fonction dans le menu et dans la liste

Touches Vidéo

Touche	Fonction
→	Lecture
II	Pause
■	Stop
◀◀	Retour rapide
◀◀	Avance rapide
	Titre/Chapitre/Durée précédent(e)
	Titre/Chapitre/Durée suivant(e)
REC	Démarrer l'enregistrement

Favoris

À partir du menu principal, vous pouvez enregistrer vos chaînes dans la liste des favoris pour pouvoir les afficher plus rapidement à partir de celle-ci.

Enregistrer une chaîne dans la liste des favoris

1. Affichez le menu principal en maintenant appuyée la touche MENU.
2. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le sous-menu **Programme**.
3. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Programmes**.
4. Saisissez le mot de passe (code PIN par défaut : **000000**).

5. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner la chaîne souhaitée.
6. Appuyez sur la touche FAV.
7. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le type de favoris souhaité.



NOTE :

Vous pouvez sélectionner plusieurs types de favoris par chaîne.

8. Confirmez avec la touche OK/LIST. Une étoile s'affiche à côté du type de favoris.
9. Appuyez sur EXIT. Les saisies sont enregistrées.
10. Pour quitter le menu, appuyez à nouveau sur la touche EXIT.

Supprimer une chaîne de la liste des favoris

1. Affichez le menu principal en appuyant sur la touche MENU.
2. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le sous-menu **Programme**.
3. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Programmes**.
4. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner la chaîne souhaitée.
5. Appuyez sur la touche FAV.
6. Sélectionnez **Annuler Type de favoris**.
7. Confirmez avec la touche OK/LIST. La ou les étoile(s) à côté des types de favoris disparaissent.
8. Appuyez sur EXIT. Les saisies sont enregistrées.
9. Pour quitter le menu, appuyez à nouveau sur EXIT.

Minuteur

Le minuteur dispose de deux fonctions :

- allumage ou commutation automatique du récepteur dans la chaîne programmée (par défaut)
- enregistrement USB de l'émission sélectionnée (après mise à jour du Firmware avec activation de la fonction PVR, voir **Enregistrement USB**)

Pour l'allumage ou la commutation automatique

1. Affichez le guide électronique des programmes en appuyant sur la touche EPG.
2. Utilisez les boutons [▲] et [▼] pour sélectionner l'émission souhaitée.
3. Confirmez avec la touche OK/LIST. La programmation en différé s'ouvre. Les informations telles que la chaîne, la date et l'heure sont automatiquement reprises du guide de programmes.
4. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Mode**. Utilisez les boutons [▲] et [▼] pour sélectionner l'option **Visionner**.



NOTE :

*L'option **Enregistrer** n'est disponible qu'après activation de la fonction PVR.*

5. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Répétition**. Utilisez les boutons [▲] et [▼] pour régler la fréquence de répétition.

**NOTE :**

*Si certaines informations ne sont pas reprises du guide électronique des programmes (par ex. une heure de début plus précoce et une heure de fin plus tardive), réglez vous-même l'**heure de début**, l'**heure de fin**, la **chaîne** et la **date de début**.*

6. Confirmez votre saisie avec la touche OK/LIST. Le réglage est enregistré.
7. Appuyez sur la touche EXIT. Le calendrier s'affiche.
8. Pour quitter le menu, appuyez à nouveau sur la touche EXIT. Votre récepteur s'allume automatiquement sur cette chaîne à l'heure programmée.

Pour l'enregistrement USB

**NOTE :**

Cette fonction n'est disponible qu'après activation de la fonction PVR.

1. Affichez le guide électronique des programmes en appuyant sur la touche EPG.
2. Utilisez les boutons [▲] et [▼] pour sélectionner l'émission souhaitée.
3. Confirmez avec la touche OK/LIST. La programmation en différé s'ouvre. Les informations telles que la chaîne, la date et l'heure sont automatiquement reprises du guide de programmes.
4. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Mode**. Utilisez les boutons [▲] et [▼] pour sélectionner l'option **Enregistrer**.

5. Utilisez les touches [**▲**] et [**▼**] pour sélectionner le point de menu **Répétition**. Utilisez les boutons [**▲**] et [**▼**] pour régler la fréquence de répétition.
6. Confirmez votre saisie avec la touche OK/LIST. Le réglage est enregistré.
7. Appuyez sur la touche EXIT. Le calendrier s'affiche.
8. Pour quitter le menu, appuyez à nouveau sur la touche EXIT. Votre récepteur démarre un enregistrement USB à l'heure programmée, sur la chaîne programmée.



NOTE :

Pour qu'une émission puisse être enregistrée, il faut absolument qu'une mémoire USB adaptée soit connectée au récepteur.

Touches Fonction dans le menu du minuteur

Touche	Fonction
▲ / ▼	Sélection du minuteur
Rouge	Ajouter un minuteur
Vert	Modifier un minuteur
Bleu	Supprimer un minuteur
EXIT	Quitter le calendrier

Lecteur multimédia (lecture USB)

Connectez une mémoire USB à votre récepteur et lisez les fichiers qui y sont stockés sur le téléviseur raccordé au récepteur.



NOTE :

Ne connectez et déconnectez les supports USB que lorsque l'appareil est éteint. Sinon vous risquez de perdre des données.

1. Branchez une mémoire USB (jusqu'à 2 To, FAT32 ou NTFS) au port USB situé à l'avant de votre récepteur.



NOTE :

Faites une sauvegarde de tous les fichiers de la mémoire USB avant de la brancher à votre récepteur.

2. Allumez votre récepteur.
3. Appuyez sur la touche USB. Le lecteur multimédia s'affiche.
4. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner un type de fichier.
5. Confirmez avec la touche OK/LIST. Les fichiers correspondant au type de fichier sélectionné s'affichent.
6. Utilisez les boutons [▲] et [▼] pour sélectionner le fichier souhaité.
7. Appuyez sur la touche OK/LIST. La lecture commence.
8. Contrôler la lecture via les touches Vidéo ou Fonction de la télécommande.

**NOTE :**

Si vous voulez regarder un diaporama avec musique de fond, démarrez la lecture audio puis quittez le menu en appuyant sur le bouton EXIT. La lecture audio continue en arrière-plan.
Démarrez le diaporama.

Touches Fonction dans le lecteur multimédia

Explorateur de fichiers

Touche	Fonction
▲ / ▼	Selectionner un type de fichier
EXIT	Quitter le menu
OK/LIST	Confirmer une sélection

Fichier audio

Touche	Fonction
→	Lecture
	Pause
■	Stop
◀◀	Titre précédent
▶▶	Titre suivant
◀◀	Retour rapide
◀◀	Avance rapide
EXIT	Lire la musique en arrière-plan

Fichier vidéo

Touche	Fonction
→	Lecture
II	Pause
■	Stop
◀◀	Titre précédent
▶▶	Titre suivant
◀◀	Retour rapide
◀◀	Avance rapide
AUDIO	Changer de piste audio (si disponible)
SUB	Afficher/Masquer les sous-titres (si disponible)
0-9	Passer à la position de lecture 0-9
OK/LIST	Aperçu de la vidéo

Fichier image

Touche	Fonction
▲ / ▼	Sélectionner un fichier
→	Diaporama (Plein-écran)
II	Pause
■	Stop
◀◀	Image précédente
▶▶	Image suivante
Bleu	Aperçu miniature de tous les fichiers
OK/LIST	Ouvrir le fichier

Formats de fichier compatibles

Fichier image	JPG, BMP
Fichier audio	MP3, WMA
Fichier vidéo	MPG, MPEG, TS, VOB, MP4, AVI

Démodulateur

Démodulation		QPSK, 8PSK
Débit d'entrée	DVB-S QPSK	1-45 Ms/s
	DVB-S2 8PKS/QPSK	10-20 Ms/s
Décodeur FEC	DVB-S	Auto, 1/2, 2/3, 3/4, 5/6, 7/8
	DVB-S2	1/2, 3/5, 2/3, 3/4, 4/5, 5/6, 8/9, 9/10
	8PSK	3/5, 2/3, 3/4, 5/6, 8/9, 9/10

Décodage vidéo

Profil		MPEG-2 MP@ML, MP@HL, MPEG-4 H.264/AVC
Débit d'entrée		max. 20 Mbps
Aspect ratio		4:3, 16:9, Pan&Scan, Letterbox, automatiquement
Fréquence d'image	1080i	24 Hz, 25 Hz, 30 Hz
	720p	50 Hz, 60 Hz
	480 p / i	60 Hz
	576 p / i	50 Hz
Résolution		576 i, 576 p, 720 p, 1080 i, 1080 p

Décodage audio

Décodage	MPEG-1 Layer 1 & 2, AC3 Downmix
Mode	Mono L/R, Stereo, AC3
Sample-Rate	32 / 44,1 / 48 kHz



NOTE :

Les codecs de fichier vidéo doivent être établis conformément à des standards reconnus. Sinon, il pourrait y avoir des erreurs de représentation.

Enregistrement USB (fonction PVR)

Enregistrez des émissions sur une mémoire USB connectée (jusqu'à 2 To, FAT32 / NTFS).



NOTE :

La fonction d'enregistrement USB n'est pas disponible pour ce modèle.

Décalage du direct TV (Timeshift)

Si vous devez quitter la pièce au milieu d'une émission, arrêtez simplement l'émission et reprenez-la plus tard exactement au même endroit.



NOTE :

Cette fonction n'est pas disponible sur ce modèle.

Programmateur de mise en veille

Si vous souhaitez que votre récepteur s'éteigne automatiquement après un délai programmé, activez le programmateur de mise en veille.

1. Affichez le menu principal en appuyant sur la touche MENU.
2. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le sous-menu **Heure**.
3. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Programmateur de mise en veille**.
4. Réglez le délai souhaité.
5. Pour quitter le menu, appuyez sur la touche EXIT.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du Firmware s'impose, vous pouvez l'effectuer sans problème directement à partir de votre récepteur.

1. Connectez un câble RJ45 (non fourni) au port LAN de votre récepteur et d'un routeur ou répéteur.
2. Affichez le menu principal en appuyant sur la touche MENU.
3. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le sous-menu **Extras**.
4. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Applications Réseau**.
5. Utilisez les touches [▲] et [▼] pour sélectionner le point de menu **Téléchargement FTP**.
6. Appuyez sur la touche bleue. La mise à jour est installée. Suivez les instructions affichées à l'écran.

Réglages

Affichez le menu principal en appuyant sur la touche MENU.

- Ouvrir un sous-menu/point de menu : Touche OK/LIST, ►
- Régler une valeur : ◀ / ►
- Sélectionner : ▼ / ▲
- Confirmer/enregistrer : Touche OK/LIST

Sous-menu : Programme		
Programmes		Ouvrir et modifier la liste des chaînes (code PIN par défaut : 000000)
EPG		Guide électronique des programmes
Liste aide-mémoire	Allumer	Pour afficher les neuf dernières chaînes, appuyer sur la touche Retour
	Éteindre	Pour passer à l'avant-dernière chaîne affichée, appuyer sur la touche Retour

Sous-menu : Image

Aspect ratio	Régler le format d'image
Résolution	Régler la résolution HDMI
Format TV	Régler le format TV local (PAL/NTSC)
Sortie vidéo	Régler le format

NOTE :



Assurez-vous que le téléviseur prend effectivement en charge la résolution sélectionnée :

480p : NTSC

480i : NTSC

576p : PAL

576i : PAL

720p NTSC / PAL

1080i : NTSC / PAL

1080p (50 Hz) : NTSC / PAL

Sous-menu : Recherche de chaînes

Régler l'antenne parabolique	Saisie manuelle des données du satellite, modifier le satellite, démarrer une recherche automatique, scanner le transpondeur, etc.
Gestion DB	Enregistrer (Sauvegarde Backup) / récupérer (charger) une liste de chaînes

Sous-menu : Date et heure	
Décalage horaire	Automatique / manuel
Fuseau horaire	Modifier le fuseau horaire
Date	Modifier la date
Temps	Modifier l'heure
Programmateur de mise en veille	Régler la mise en veille
Marche/Arrêt	Régler la mise en marche et l'arrêt automatiques
Masquer autom. OSD	Régler la durée d'affichage du menu

Sous-menu : Option	
Langue OSD	Régler la langue du système
Langues et sous-titres	Régler la langue des sous-titres.
Langue audio	Régler la langue audio.
Audio numérique	Sortie audio numérique : Désactivée : aucun son PCM : son stéréo RAW HDMI On : Flux sonore original (pas de son lorsque le codage n'est pas pris en charge)
Programmateur de mise en veille	Régler la mise en veille
Marche/Arrêt	Régler la mise en marche/arrêt automatiques
Masquer autom. OSD	Régler la durée d'affichage du menu

Sous-menu : système		
Contrôle parental	Réglez le niveau FSK à partir duquel il faut saisir le code PIN (code PIN par défaut : 000000)	
Définir le mot de passe	Changer le mot de passe (code PIN par défaut : 000000)	
Restaurer les paramètres par défaut	Réglages par défaut (code PIN par défaut : 000000)	
Information	Afficher les informations de l'appareil	
Software-Update (mise à jour du logiciel)	Mise à niveau USB (ou activation PVR)	
Paramètres réseau	Type de connexion	LAN
	Paramètres IP	DHCP activer/désactiver

Sous-menu : extras		
Multimédia	Lecteur multimédia	
Configurer une photo	Réglages du diaporama et du format d'image	
Configurer un film	Réglages des sous-titres (couleur/taille/couleur de l'arrière-fond)	
Applications Réseau	Téléchargement FTP	Software-Update (mise à jour du logiciel)
	Météo	Applications Météo

**NOTE :**

*Pour que vous puissiez utiliser le point de menu **Applications Météo**, votre récepteur doit être connecté par câble LAN à un routeur ou un répéteur.*

Caractéristiques techniques

Courant d'entrée	230 V AC / 50 Hz	
Courant de sortie	5 V DC / 0,5 A	
Puissance	Fonctionnement	5-12 W
	Veille	max. 0,5 W
Télécommande	2 piles AAA	
Résolution	i	480, 576, 1080
	p	480, 576, 720, 1080
Impédance	75 Ω	
Plage de fréquences	950-2.150 MHz	
Puissance du signal	-65 à -25 dBm	
Courant LNB	13/18 V DC (± 5%) max. 0,5 A	
Codage vidéo	MPEG-2 MPEG-4 H.264 AC3	
Aspect ratio	16:9, 16:9 Pillarbox, 16:9 Pan&Scan, 4:3 Letterbox, 4:3 Pan&Scan, 4:3	
Emplacements de mémoire pour les chaînes	1.000	
Groupes de favoris	4	
Télétexte	Oui	
Lecteur multimédia	Oui	
EPG	Oui	
PVR	Oui	

Connectique	Port réseau (LAN) Port USB Port HDMI Entrée LNB (satellite) Sortie LNB (satellite) Port S/PDIF Connexion Péritel
Température de fonctionnement	0-40 °C
Humidité relative de l'air pour le fonctionnement	10-85 %
Dimensions	168 x 91 x 35 mm
Poids	336 g

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <http://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- * d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
- * d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures. L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et

éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;

* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les

conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.
3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer

l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL. Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment : (i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les

risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura

concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèreraient contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

Importé par :

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02

© REV2 – 04.09.2017 – FR/BS//SL